

### Présentation du budget 2009 de la Ville de Nivelles

lors de la séance du Conseil communal du 24 novembre 2008



### Les chiffres clés qui démontrent un équilibre des finances de la Ville

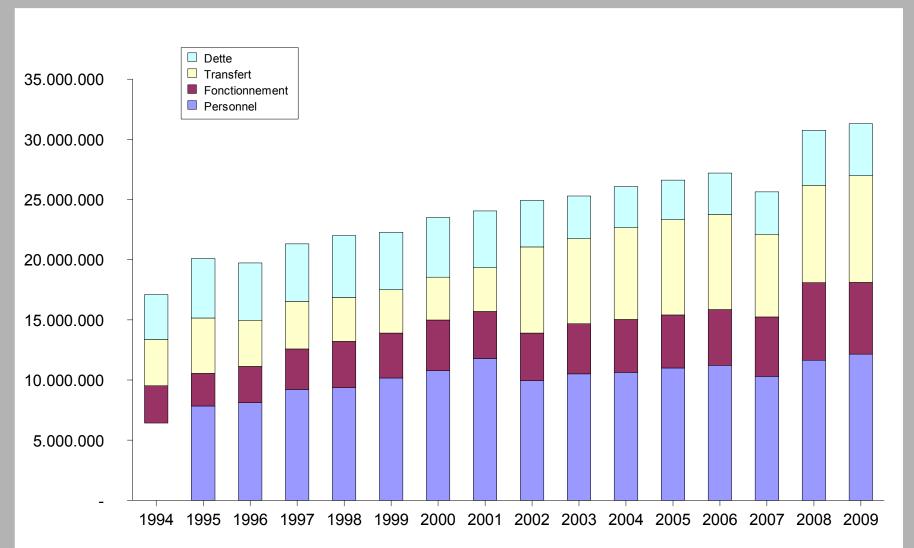


### Les chiffres clés: Un budget en équilibre tant à l'exercice propre qu'à l'exercice global.

- Total des dépenses (ex. propre) :
   31.291.450 €
- Total des recettes (ex. propre) : 31.515.126 €
- Boni: 223.676 €
- Boni global: 3.515.709 €

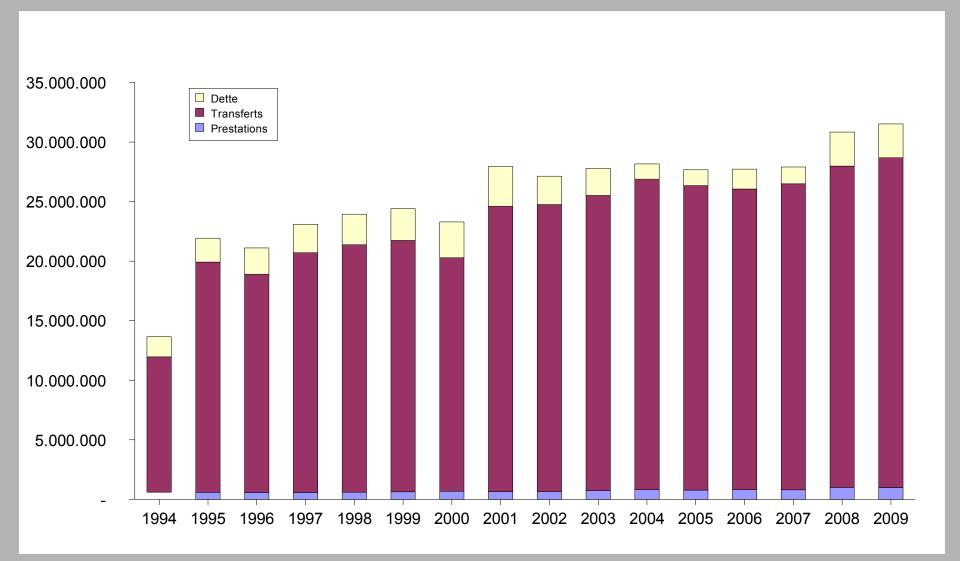


#### Les chiffres clés : Évolution des dépenses





#### Les chiffres clés : Évolution des recettes



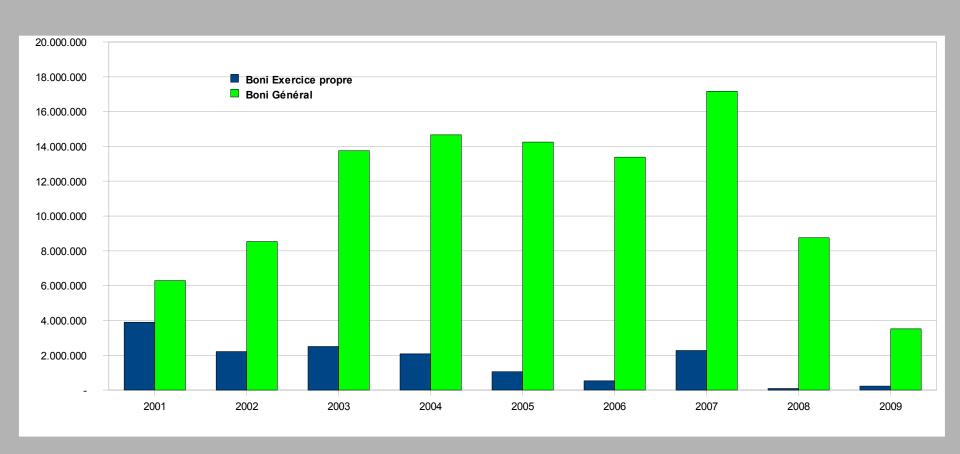


#### Les chiffres clés : Évolution des grandes recettes

- Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques : 7.134.761 € au lieu de 6.544.226 € en 2008
- Taxe additionnelle au précompte immobilier : 8.237.975 € au lieu de 7.846.954 € en 2008
- Fonds communs : <u>5.460.367 €</u>
   au lieu de 5.365.356 € en 2008



#### Les chiffres clés : Évolution des bonis





#### Les objectifs du budget 2009 :

- 1. Maintenir à Nivelles les services publics qui sont en difficultés financières.
- 2. Améliorer les collaborations entre les associations paracommunales et la Ville.
- 3. Une limitation « sévère » et réaliste des dépenses.
- 4. Maintenir, malgré un contexte financier peu favorable, la disponibilité des fonds nécessaires pour soutenir des politiques novatrices et un large programme d'investissement.



## Objectif 1 : Maintien à Nivelles des services publics qui sont en difficultés financières

- Le financement de la <u>Bibliothèque</u>
   (ASBL Promolecture) est assuré : subvention de <u>100.000 €</u> au lieu de 40.000 en 2008
- La Ville contribue au fonctionnement de la <u>Maison des Enfants</u>: subvention de <u>48.500</u> € au lieu de 25.000 € en 2008
- Un coup de pouce pour relancer <u>Infor Jeunes</u>: subvention exceptionnelle de <u>15.000</u> €
- Un contrat de gestion réglera ces nouveaux partenariats entre ces associations et la Ville



# Objectif 2 : Améliorer les collaborations entre les associations paracommunales et la Ville

- Transfert à la <u>Maison des Sports</u> des compétences et moyens nécessaires, transfert de personnel et financement pour le fonctionnement : 375.000 € transféré, ce qui porte le crédit à 900.000 €
- Transfert de personnel à l'<u>Office du Tourisme</u> : 58.558 € transféré, ce qui porte le crédit à 80.558 €
- Transfert de personnel à la <u>Crèche communale</u>: 105.570 € transféré, ce qui porte le crédit à 425.570 €
- Donner au <u>Centre culturel</u> la capacité de recruter un animateur : crédit de 42.000 € au lieu de 15.000 € en 2008
- Contribution au nouveau <u>centre provincial d'urgence « 100 »</u> : 11.536 €



#### Objectif 3 : Une limitation « sévère » et réaliste des dépenses

- Phasage des recrutements, uniquement : un chef de bureau administratifs A1 (contrôle interne et gestion du personnel), un magasinier pour le Service des Travaux, un sapeur pompier professionnel et un informaticien.
- Maintien des subventions accordées par la Ville, mais augmentation pour la Zone de Police, le CPAS et et l'Asbl Nivelles en Fête. A noter que le subside a été réduit pour l'Office du Tourisme, la Maison du Tourisme, la Crèche communale et la Maison des Sports.
- Réduction des dépenses de fonctionnement en concertation avec chaque service de l'Administration, le total de ces dépenses est de 5.957.780 € au lieu de 6.446.190 € en 2008.
   A souligner : les efforts effectués par tous les services.



## Objectif 4 : Maintien des politiques nouvelles développées dans le pacte de majorité

- Soutien à la rénovation du Centre-Ville
  - Création d'une ASBL chargée de l'animation commerciale, notamment dans le Centre-Ville : crédit de 54.000 €
  - Amélioration de la signalétique : 200.000 €
  - Acquisition d'un bus électrique : 150.000 €
- Valoriser les économies d'énergie
  - Audit énergétique de la caserne des pompiers : 6.000 €
  - Audit énergétique de la piscine : 6.000 €
  - Promotion d'économie d'énergie : 2.500 €
  - Fourniture de matériaux pour économiser l'énergie : 12.000 €
- Structuration des comités de quartier
  - un budget de : 10.500 €



- Investissements dans la propreté
  - Machine pour nettoyer les graffitis : 32.500 €
  - Achat de poubelles : 12.700 €
  - Remplacement de la balayeuse : 140.000 €
  - Remplacement d'un glouton : 17.000 €
  - Acquisition d'un terrain pour le tri des déchets : 80.000 €
- Augmenter les moyens accordés au CPAS: une subvention de 3.552.495 € au lieu de 3.334.600 en 2008, c'est plus qu'une simple indexation



- Renouveler les équipements publics et maintenir le patrimoine de Nivelles :
  - Le programme 2008 de rénovation des voiries et des égouts est maintenu.
  - Quelques investissements dans l'égouttage afin de réduire les risques d'inondation.
  - Le programme 2008 de rénovation des immeubles est maintenu.
  - Bardage de la piscine : nouveau crédit de 685.000 €
  - Club house de football : nouveau crédit de 685.000 €
  - Dépenses de conservation de pièces du Musée : 3.300 € et 30.000 € pour un piano à queue à l'académie



#### **Conclusions**

- Un contexte financier et économique difficile : indexation des salaires, baisse des recettes de dividendes, taux d'intérêt à la hausse
- Dès lors, contrôler en permanence le montant des dépenses de la Ville : renforcement de l'encadrement des modifications budgétaires
- Dès lors, responsabiliser l'administration afin d'encaisser mieux les recettes : taxes et subventions
- Dans le but, de maintenir un service performant et d'investir pour améliorer la qualité de vie des Nivellois